

GUIDE DE BONNES PRATIQUES FRANÇAISES EN MATIÈRE DE MOBILITÉ URBAINE POUR LES VILLES DU SUD



La coopération et le partage d'expériences
au service de la durabilité dans les villes du Sud

À PARAÎTRE PROCHAINEMENT

POURQUOI UN GUIDE DE BONNES PRATIQUES ?

L'Agence Française de développement (AFD), la Coopération pour le développement et l'amélioration des transports urbains et périurbains (CODATU) et le Groupement des autorités responsables de transport (GART) se sont associés pour élaborer un guide de bonnes pratiques d'expériences françaises en matière de mobilité urbaine apportant des éclairages aux villes du Sud. Les autorités organisatrices de mobilité françaises (AOM) détiennent en effet un savoir-faire tant en matière de planification que d'organisation de systèmes de mobilité urbaine, reconnu et apprécié au niveau international. C'est à partir de ce constat et de la demande croissante par les villes du Sud de partage d'expériences et d'expertise française en matière de mobilité qu'est née l'idée de ce document de valorisation.

NOTRE DÉMARCHE

Le guide s'organise en deux parties.

Partie I – Enjeux de mobilité urbaine dans les villes du Sud

- Présentation du contexte et des principales préoccupations liées à la planification et à l'organisation de systèmes de mobilité urbaine dans les villes du Sud ;
- Analyse comparée d'une dizaine de projets de coopération pilotés par la CODATU identifiant des thématiques et des problématiques récurrentes pour les villes du Sud.

Partie II – Fiches thématiques et expériences françaises

Trois thématiques prioritaires ont été retenues pour approfondissement dans la partie II : **gouvernance de la mobilité ; intermodalité et multi-modalité** (pôles d'échanges multimodaux, billettique et tarification intégrée) ; **matériel roulant**.

Différentes AOM françaises de plus de 250 000 habitants ont été interrogées à l'aide d'un questionnaire et sept d'entre elles ont répondu concernant leurs expériences locales dans les trois thématiques précitées. Une mise en perspective vient compléter les fiches thématiques notamment au regard de leur transférabilité possible dans les villes du Sud.

Nos remerciements à l'égard des collectivités ayant participé à cette démarche :



Pour nous contacter :

contact@codatu.org - gart@gart.org